



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Solidarité



Ministère de l'Administration Du Territoire et de la Décentralisation

DIRECTION PREFECTORALE DES ÉLECTIONS DE FARANAH

Réf : 006/DPE/FAR/2026

Le Chef Service Communal des Elections

A

Monsieur le Sous-Préfet de SANDENIA

Objet : Transmission

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous transmettre pour toutes fins utiles, la décision N° D/2026/0051/MATD/DGE/2026 portant la publication de la liste provisoire de candidature au scrutin majoritaire uninominal et plurinominal du **31 mai 2026**.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer Monsieur le Sous-Préfet, l'expression de notre franche collaboration.

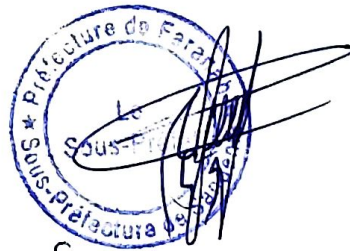
Sandenia, le 18 Mai 2026

Le chef service communale des élections



LANSANA MESSÉ SAMOURA

TEL ; 625 65 94 78



Vu à Sandenia, le 18 Mai 2026
Le sous-préfet
LT Mohamed Fadiga